



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Aménagements de voirie en vue d'insérer un aménagement cyclable constituant la voie lyonnaise 4 depuis le Pont Clemenceau à Lyon 9ème, jusqu'à la rue Flachat, à Villeurbanne. L'aménagement emprunte l'avenue de Birmingham, le tunnel de la Croix-Rousse, le pont de Lattre de Tassigny, la rue Duquesne, le boulevard des Belges, l'avenue Verguin, le cours André Philip et la rue Francis de Pressensé jusqu'à la rue Flachat.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Métropole du Grand Lyon

Raison sociale

Collectivité Territoriale

N° SIRET

2 0 0 0 4 6 9 7 7 0 0 0 1 9

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

SACCO

Cécile

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6a. Infrastructures routières Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes.	Le projet consiste en des aménagements de voirie au droit de routes existantes avec notamment l'insertion d'un aménagement cyclable (pistes et bandes cyclables). Le linéaire d'aménagement cyclable du projet s'étend sur un linéaire de 6,5 km.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à créer un aménagement cyclable continu sur voirie existante depuis le pont Clemenceau à Lyon jusqu'à la rue Flachet à Villeurbanne (voir emprise en Annexe 2).

Ce projet contribue au réaménagement du profil des différentes rues traversées pour intégrer au mieux les modes actifs selon les exigences de la Métropole de Lyon. En l'état, des aménagements cyclables existent par endroits mais ne garantissent pas un confort uniforme et acceptable.

4.2 Objectifs du projet

Les principales orientations d'aménagement sont de rééquilibrer fortement l'usage de l'espace public pour y intégrer les politiques publiques métropolitaines suivantes :

- offrir un espace public favorable à la pratique des modes actifs : piétons (marchabilité de l'espace public) et cyclistes ;
- maintenir voire améliorer la qualité de desserte par les transports en communs selon les opportunités au regard de l'espace disponible et des besoins.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet portera sur :

- Les réseaux, notamment : éclairage public et signalisation lumineuse tricolore.
- La voirie : pose de bordures, reprise de revêtements de surface, insertion d'aménagements cyclables, aménagement de traversées piétonnes et d'arrêt de transport en commun.
- Les plantations : Plantations d'arbres d'alignements et/ou de strates basses

La circulation sera maintenue pendant la durée des travaux sur les voies publiques existantes. Toutefois, les travaux nécessiteront la mise en place d'alternats ou de sens uniques. Des fermetures ponctuelles pourront également être effectuées. Durant les phases de mise à sens unique ou de fermetures ponctuelles, des déviations seront mises en place et un plan de communication riverains sera mis en œuvre.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation les voies existantes au droit desquelles s'inscrit le projet verront leurs fonctionnalités maintenues. Elles seront dotées sur la totalité du linéaire d'aménagements cyclables continus.

Les travaux permettront également d'offrir des espaces plus confortables pour les piétons (accessibilité PMR, traversées piétonnes, etc.).

Ainsi, le projet permettra de favoriser le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle, en encourageant les déplacements cyclables, et piétons, en améliorant le confort d'arrêts de transport en commun et en sécurisant certains carrefours.

La mise en œuvre de plantations hautes et basses permettra d'apporter une qualité paysagère nouvelle; et contribuera à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Le projet n'est pas soumis à déclaration au titre de loi sur l'eau, soit car les eaux pluviales sont rejetées à l'exutoire existant, soit car la surface du bassin versant recueilli est inférieure à 1ha.
- Consultation des Architectes des Bâtiments de France (interface avec les périmètres de protection au titre des monuments historiques).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Linéaire de voie concernée - Surface	6,5 km Entre 40 000 m ² et 65 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 4 ° 8 0 ' 9 9 " 6 Lat. : 4 5 ° 7 7 ' 4 7 " 7

Point de d'arrivée : Long. : 4 ° 8 8 ' 9 6 " 7 Lat. : 4 5 ° 7 6 ' 9 3 " 7

Communes traversées :

Lyon, Villeurbanne.

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Document en vigueur : PLUH de la Métropole de Lyon.
Les zonages (annexe 8) sont directement issus du site pluh.grandlyon.com

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne traverse pas de zone d'intérêt écologique, faunistique, et floristique de type I ou II.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas en zone montagneuse.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les communes traversées par le projet ne sont pas sur le littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un parc national, d'un parc marin, d'une réserve naturelle, d'une zone de conservation halieutique, ni d'un parc naturel régional.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État dans le département du Rhône et la métropole de Lyon (2019-2023) a été approuvé par arrêté préfectoral n°69-2020-07-09-010 le 9 juillet 2020. Le PPBE de la Métropole de Lyon a été approuvé par délibération du conseil métropolitain n°2021-0849 du 13 décembre 2021.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet traverse 3 arrondissements de Lyon et Villeurbanne, comprenant de nombreux immeubles classés. Certaines zones sont classées au patrimoine mondiale de l'UNESCO. Néanmoins, les travaux se situent sur des axes routiers, d'ores et déjà modernes. Ils ne dégraderont donc pas le côté historique de la zone.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le portail des zones humides Auvergne-Rhône Alpes ne recense aucune zone humide sur l'emprise du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des communes traversées est couvert par le Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) secteur Lyon-Villeurbanne approuvé le 2 mars 2009 pour Lyon (arrêté n°2009-1970).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué ou potentiellement pollué (ex-BASOL) n'est recensé le long du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone de répartition des eaux (ZRE) des "Couloirs de l'Est Lyonnais".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée d'un captage destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale n'est recensé sur le linéaire du projet.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet traverse des sites inscrits au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO. Les Architectes des Bâtiments de France seront consultés afin de définir un projet le plus qualitatif possible et s'intégrant parfaitement dans le contexte patrimonial du site.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche de la zone projet est à environ 2 kms à vol d'oiseau, au Nord-Est du projet. Il s'agit des Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage (N° FR8201785).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans ou à proximité d'un site classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel. En phase chantier les prélèvements d'eau se feront sur le réseau d'eau potable de la métropole ou via des citernes de chantier.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucune modification ni aucun drainage des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est d'avoir un nivellement projeté équivalent au niveau actuel. Le projet sera à l'origine de démolitions de voiries, trottoirs, etc... Les matériaux excédentaires seront valorisés au maximum ou gérés en tant que déchets dans les filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La structure de chaussée sera constituée de grave recyclée. Les enrobés et bordures seront composés en tout ou partie de ressources naturelles du sol ou du sous-sol : dérivés pétroliers, roche
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les enrobés et bordures seront composés en tout ou partie de ressources naturelles du sol ou du sous-sol : dérivés pétroliers, roches (granulats, bordures).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'a pas vocation à utiliser les ressources et équipements d'alimentation en eau potable et d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone urbaine où la majeure partie des sols sont actuellement imperméables. Certaines sections possèdent des alignements d'arbres d'autre non. La création de bandes plantées et d'alignements d'arbres va dans le sens d'une homogénéité à l'échelle du projet et d'amélioration des conditions de vie pour la biodiversité existante. Le projet sera excédentaire en création de bandes plantées.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements se font sur des voiries déjà existantes dans une zone urbanisée. Le projet n'engendrera pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes. En général, de nouvelles bandes plantées seront créées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est situé dans aucun périmètre de risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des communes traversées est couvert par le Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNI) du secteur "Lyon-Villeurbanne" approuvé le 2 mars 2009. Le projet n'engendrera pas de modification significative du nivellement et des conditions de ruissellement. Le projet se trouve en zone de sismicité faible (niveau 2) L'aléa de retrait-gonflement des sols argileux est faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en la requalification de voiries existantes, non susceptible d'engendrer un risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire. Il va dans le sens d'un apaisement des circulations et favorise les déplacements mode-doux et transports en commun. Il vise également à réduire le trafic routier. La phase chantier sera susceptible de générer des trafics poids-lourds pour la réalisation des travaux.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'a pas vocation à être source de bruit supplémentaire. Le projet se trouve au droit de voies routières faisant l'objet d'un classement sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'apaisement des circulations va dans le sens d'une réduction des nuisances sonores liées au trafic automobile. En phase chantier, le projet sera source de bruit. Des moyens seront mis en œuvre pour éviter les nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier est susceptible de générer des odeurs. Les nuisances olfactives seront toutefois très limitées.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, le projet a pour vocation de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Ce faisant, il permettra de réduire les nuisances olfactives liées aux véhi
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les engins de chantier généreront ponctuellement des vibrations. L'incidence reste très faible car les vibrations ne se propagent qu'à faible distance. Par ailleurs, elles seront limitées dans le temps.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, la réduction de l'emprise laissée à la circulation générale va permettre de réduire les vibrations vis à vis des riverains.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux seront principalement réalisés en journée. En phase exploitation, le projet s'intègre dans un milieu urbain, dans des zones déjà équipées d'un éclairage public, qui pourra être modernisé dans le cadre du projet.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne génère que des effluents pluvieux (eaux de ruissellement). En phase exploitation, les eaux pluviales seront infiltrées au maximum dans les espaces verts.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets se feront au maximum dans les espaces verts et sinon dans les réseaux métropolitains existants à débit limité.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun effluent ne sera généré par le projet en dehors des eaux pluviales issues du ruissellement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets seront générés lors de la phase chantier. Ceux-ci seront gérés conformément à la réglementation en vigueur. La valorisation et la réutilisation des matériaux seront favorisées. Les déchets non réutilisables seront envoyés dans les filières agréées pour les déchets non dangereux, inertes et dangereux. En phase d'exploitation, le projet n'engendre pas de production de déchets non dangereux, inertes et dangereux. Les voiries seront entretenues par les services de la Métropole.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet passe au sein d'un périmètre de protection au titre des monuments historiques. Les façades ne seront pas impactées par le projet. L'Architecte des Bâtiments de France sera consulté afin d'insérer au mieux le projet au caractère patrimonial du secteur.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements se font dans une zone urbanisée. Le projet permettra de faciliter les déplacements piétons et vélos par la création de trottoirs et d'aménagements cyclables confortables.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans un environnement urbain dense. Il va dans le sens d'une amélioration globale du cadre de vie et de l'environnement avec un apaisement des circulations permettant une réduction des nuisances sonores, la création de cheminements mode-doux confortables ainsi que de nouvelles plantations. La qualité de vie urbaine en sera donc améliorée.

Le projet s'apparente à des travaux de requalification sur lequel s'appliquera, en matière de maîtrise des nuisances de chantier, l'ensemble des réglementations qui y sont relatives.

Le projet ne générera donc a priori que des impacts positifs pour l'environnement.

Pour ces raisons, nous estimons que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 6 : Localisation des sites NATURA 2000 les plus proches	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 7 : Localisation des arbres d'alignement et des prescriptions relatives aux espaces végétalisés de la Métropole de Lyon	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 8 : Zonages auxquels le projet est soumis	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SACCO

Prénom Cécile

Qualité du signataire Directrice Adjointe de la Maîtrise d'ouvrage urbaine

À Lyon

Fait le 14/12/2023



